

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la lutte contre la délinquance et les efforts en faveur de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny le 20 avril 2010.

Monsieur le Ministre, cher Brice Hortefeux,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Préfet de Police,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs,

J'ai tenu à venir en Seine-Saint-Denis, à la Préfecture de Bobigny, à l'occasion de la prise de fonction du nouveau préfet de votre département, Christian Lambert.

Son prédécesseur, Nacer Meddah a accompli un travail remarquable auquel je tiens à rendre hommage. Il a été nommé préfet de région, préfet de la région Franche-Comté, ce qui récompense son action en Seine-Saint-Denis.

L'arrivée de Christian Lambert a une signification particulière à mes yeux. Je le connais depuis de nombreuses années. Christian Lambert a dirigé le RAID, unité d'élite de la police nationale. Il a occupé le poste de directeur de Cabinet du préfet de police, Michel Gaudin, l'un des plus complexes et des plus sensibles de la République française. Et il a participé à la mise en place de la police d'agglomération de la région parisienne, à ce titre, il connaît bien la Seine-Saint-Denis. Christian Lambert s'est illustré à plusieurs reprises par son efficacité, son sens de l'action et son sens du concret. Il incarne une certaine idée de l'Etat, solide, efficace, proche du terrain. La nomination de Christian Lambert, c'est une preuve de grande confiance du ministre de l'Intérieur, comme de moi-même à son endroit.

Je demande à Christian Lambert d'affirmer en Seine-Saint-Denis l'autorité de l'Etat.

Des faits absolument inacceptables se sont produits ces derniers mois en Seine-Saint-Denis : le saccage du lycée professionnel de Gagny par une bande de voyous, rien ne peut expliquer qu'on saccage un lycée professionnel et l'intrusion violente d'une bande de casseurs à Paris XIII et qu'est-ce qui peut justifier cela ? Cela arrange les affaires de qui ? Cela défend la cause de qui ? L'incendie et les jets de pierre répétés contre des autobus à Tremblay et qu'est-ce qui peut justifier cela ? La population du Tremblay, la population de Sevran a besoin de moyens de transport. Et les femmes et les hommes que je viens de rencontrer avec le député-maire et le ministre qui conduisent les bus, sont des travailleurs, sont des gens simples, sont des gens qui gagent leur vie à la sueur de leur front. Qu'est-ce qui justifie que des voyous lancent des pierres, utilisent des frondes, incendient les bus, terrorisent les passagers ? Cela arrange les affaires de qui ? Cela fait progresser quelle cause ? Qu'est-ce qui justifie cela ? Rien, absolument rien. Les agressions quotidiennes contre les forces de l'ordre, les policiers, femmes et hommes sont insupportables. Ce sont des travailleurs, des fonctionnaires, ce sont des citoyens dont la mission est de protéger les plus faibles. Qu'est-ce qui justifie que des voyous, que des délinquants, que des trafiquants, les injurient, les blessent, les frappent ? Si notre société accepte cela, alors elle accepte aussi que la personne qui est au guichet soit insultée et que la personne qui est au service social soit injuriée et que le professeur à l'école soit frappé parce qu'il a mis une mauvaise note. C'est injustifiable.

.....

La nomination de Christian Lambert à la tête de ce département a une signification claire: je souhaite que grâce à son action la sécurité, premier des droits républicains, soit partout garantie en Seine Saint-Denis, de jour comme de nuit. Sans la sécurité, il n'y a pas de développement. Sans la sécurité, il n'y a pas de progrès social. La Seine-Saint-Denis a perdu 300 médecins en dix ans. Pourquoi des médecins, des femmes et des hommes qui soignent sont-ils agressés et ont-ils peur ? Comment peut-on l'accepter ? La sécurité n'est pas tout mais sans la sécurité, il n'y a rien : pas de développement, pas de progrès social, pas de progrès économique. Rien. Les habitants de la Seine-Saint-Denis ont le droit d'étudier, de travailler, de sortir de chez eux, de vivre dans les mêmes conditions de sécurité et de tranquillité que partout ailleurs. Et bien sûr, l'immense majorité des habitants de la Seine-Saint-Denis sont des gens honnêtes, travailleurs, qui ne demandent qu'une seule chose, c'est d'avoir un avenir pour leur famille. Mais si on ne s'en occupe pas au prétexte qu'il ne faut pas stigmatiser, alors c'est la loi du silence. Cela, c'est inacceptable. Je pense que cela dépasse de beaucoup les clivages entre la gauche et la droite, entre l'opposition et la majorité. C'est un intérêt national que l'ordre républicain soit garanti dans ce département. Aucune commune, aucun quartier, aucun hall d'immeuble de Seine Saint Denis n'échappera à l'autorité de la loi. Les forces de police interviendront sans restriction, aussi souvent que nécessaire dans tous les halls d'immeubles des cités touchées par la délinquance. Le processus commencera dès aujourd'hui.

Les moyens sont là pour y parvenir : je regardais avant de venir les chiffres. Entre 2005 et 2010, les effectifs de police de la Seine-Saint-Denis ont augmenté de 6%, très exactement 255 fonctionnaires en plus.

Un effort sans équivalent a été accompli pour rénover les immeubles de la police nationale : hôtel de police de Bobigny, Compagnie de sécurisation à Aulnay-sous-Bois, commissariat de Clichy Montfermeil, de Saint-Denis, de Montreuil-sous-Bois. D'autres aménagements sont prévus aux commissariats de Livry-Gargan et du Raincy.

Un effort considérable a été accompli pour équiper la Seine-Saint-Denis en vidéo protection : 220 caméras y ont été installées avec des financements de l'Etat, 250 supplémentaires sont prévues prochainement. Je vous le dis très simplement, c'est notoirement insuffisant. Il faut que nous ayons au moins 800 caméras de vidéo protection dans votre département. Il ne s'agit pas de faire un combat idéologique. La vidéo protection dissuade les délinquants. La vidéo protection peut nous servir de preuve judiciaire. La vidéo protection sécurise les fonctionnaires qui conduisent les bus. Nous en avons besoin.

L'Etat est en train de porter des coups extrêmement sévères aux trafiquants de drogue. Le ministre de l'Intérieur, à qui je veux redire ma confiance la plus totale, mon soutien le plus complet et, s'il le permet, mon amitié une nouvelle fois, a mis en place un plan de lutte contre les trafiquants de drogue en octobre dernier.

Nous sommes en train de frapper au coeur l'économie parallèle qui gangrène vos quartiers. Mesdames et Messieurs, 50 inspecteurs des services fiscaux ont été désignés à ma demande pour enquêter dans les cités, ils ont permis de réaliser 55 affaires. Pour la Seine-Saint-Denis, 7 inspecteurs du fisc sont affectés exclusivement pour lutter contre les trafiquants dans votre département. Je suis prêt à en doubler le nombre si nécessaire. Il y a des gens dans votre département qui roulent dans des voitures qu'un travailleur ne peut pas se payer alors qu'eux-mêmes n'ont pas d'emploi. Nous recenserons systématiquement ce type de situation. Les opérations coups de poing dans les cités sensibles ont été généralisées. Nous procédons à l'heure actuelle au ratissage systématique des quartiers rongés par le trafic de drogue.

Depuis le début de l'année, la police d'agglomération parisienne a réalisé 663 affaires de stupéfiants. 1 500 personnes ont été interpellées £ une tonne de résine de cannabis, 57 kilos de cocaïne, 16 kilos d'héroïne, deux millions d'euros en espèce ont été saisis.

A Gonesse le 31 janvier, 7 tonnes de cannabis ont été saisies pour une valeur de 30 millions d'euros. C'est la plus forte saisie jamais réalisée en France. Le 18 février à Dreux, 3,2 tonnes de cannabis ont été saisies. Le 29 mars à Tremblay, un million d'euros en liquide ont été saisis au domicile de ce trafiquant avec un comble, une machine pour compter les billets...

Les évènements de Tremblay ont pris une dimension symbolique.

J'ai demandé au préfet de police et au nouveau préfet de Seine-Saint-Denis de mettre tous les moyens en oeuvre pour restaurer l'ordre et traquer, jusqu'à ce qu'ils disparaissent, les criminels mafieux aussi bien que les petits trafiquants.

La réponse pénale doit être rapide, ferme, dissuasive pour mettre hors d'état de nuire les voyous et rassurer les victimes.

D'ailleurs, les violences auxquelles nous assistons aujourd'hui ne doivent rien au hasard.

Elles montrent le désarroi de truands qui amassent des fortunes sur le malheur des autres. Et ces truands se vengent en agressant les policiers, les chauffeurs d'autobus, les sapeurs-pompiers. Ces truands se défoulent en insultant et en lynchant ceux qui ont le malheur de tomber dans leurs mains, qu'ils soient enfants, personnes âgées ou handicapés. Ils essayent de répandre un climat de haine et de terreur. Quand vous pensez que sur le sol de la République française, dans ce département, il existe des immeubles où des voyous cagoulés contrôlent l'entrée des immeubles pour y interdire l'accès à des gens qui ne sont pas membres. Personne de bonne foi ne peut accepter cette situation. Personne.

La République ne peut pas se laisser intimider par des lâches et par des voyous. Nous ne pouvons pas céder au chantage et aux violences urbaines.

Cela fait bien longtemps je pense que nous subissons les conséquences de plusieurs décennies de renoncement et de laxisme, je pense notamment aux mineurs délinquants. Ce temps est révolu.

Nous devons harceler les délinquants, qu'ils soient grands caïds ou petits dealers.

Nous mettrons les moyens nécessaires. Nous allons éradiquer les trafics mafieux qui gangrènent une partie de la société française.

Par ailleurs, nous allons prendre des mesures nécessaires pour protéger les établissements scolaires de la violence. Désormais, la décision de suspendre les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire injustifié et répétitif d'un élève aura un caractère systématique. Eric Ciotti déposera une proposition de loi à l'Assemblée nationale dès la semaine prochaine. Il y a des parents qui sont dépassés par des enfants devenus majeurs ou par des mineurs d'un certain âge. Ces parents, nous devons les aider. Mais il y a des mineurs très jeunes qui ne vont pas à l'école sans même que les parents le signalent. Dans ce cas-là, les allocations familiales seront suspendues. Que font ces mineurs la nuit dans les rues ? Que font ces mineurs à être utilisés par des trafiquants pour faire les guetteurs ou pour lancer des pierres sur les bus ? Les familles ont aussi une responsabilité, c'est trop facile de déresponsabiliser les gens. Quand une famille n'arrive pas à faire face, alors nous l'aiderons : inspecteurs d'académie, chefs d'établissement, services sociaux, nous les aiderons. Mais quand des familles ne se préoccupent pas de savoir si leurs enfants vont à l'école, il est normal que la société réagisse.

Deuxièmement, nous allons créer dès la rentrée prochaine et notamment en Seine-Saint-Denis des établissements spécialisés qui permettront d'accueillir des jeunes de moins de seize ans qui rendent la vie impossible au sein de l'établissement scolaire où ils appartiennent. Aujourd'hui que se passe-t-il ? Pour les enfants qui ont des difficultés scolaires, il existe les classes relais, et cela fonctionne. Pour les mineurs qui ont commis des délits et qui sont punis par la justice, il existe les établissements fermés où ils sont mis sur décision judiciaire. Entre les deux, il n'existe rien. Et nous nous trouvons avec des chefs d'établissements totalement désemparés lorsqu'ils ont le malheur de trouver dans leur établissement un, deux, trois, quatre, cinq jeunes qui rendent la vie impossible dans l'établissement, qui terrorisent les autres y compris les parents, y compris les enseignants. Ces jeunes là seront mis dans des établissements spécialisés sous forme d'internat. Nous allons travailler avec la justice pour voir dans quelles conditions ce peut être une décision judiciaire lorsque les parents refuseraient l'internat pour ces mineurs mais nous devons préserver à tout prix la sécurité de l'ensemble de vos enfants dans les établissements scolaires en Seine-Saint-Denis. Deux établissements de ce type seront créés en Seine-Saint-Denis.

Enfin, il existe en France 53 établissements identifiés comme particulièrement difficiles en terme de sécurité. Le ministre de l'Education nationale et le ministre de l'Intérieur vont rencontrer les 53 chefs d'établissement. A tous, nous leur proposerons la désignation d'un policier référent et

nous leur donnerons un bureau pour que ce policier puisse passer une ou plusieurs fois par semaine, recevoir les jeunes qui semblent tentés par le chemin de la délinquance, écouter les enseignants. Ces policiers référents ou ces gendarmes référents ne seront engagés dans ces établissements que sur la base du volontariat de ces établissements. Si le chef d'établissement ne l'accepte pas, il voudra bien le signaler par écrit au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Education nationale, comme cela chacun prendra ses responsabilités. Ceux qui le voudront auront alors à disposition un policier pour faire de la prévention.

La délinquance en milieu scolaire est un phénomène dramatique qui compromet l'égalité des chances. De nombreux jeunes collégiens ou lycéens de Seine-Saint-Denis sont victimes de cette forme insupportable de l'insécurité.

Enfin, la lutte contre les bandes violentes est un enjeu décisif dans votre département. La loi anti-bande entrée en vigueur le 2 mars dernier, merci Eric Ciotti, va permettre de sanctionner d'un an de prison le seul fait d'appartenir à une bande violente et de trois ans en cas de circonstance aggravante comme le port d'arme ou la dissimulation du visage. La loi anti bande s'est déjà appliquée dans plusieurs affaires. Elle a notamment permis le démantèlement de bandes en provenance de Houilles qui avaient l'intention de s'affronter à la Défense. C'est très clair, lorsqu'un bus est attaqué par une bande, la justice est bien souvent désemparée parce que les délinquants que la police attrape, ce ne sont jamais eux qui ont lancé les pierres. Désormais le seul fait d'appartenir à cette bande permettra de punir, de sanctionner et donc de dissuader. Mais au-delà de cette question de la sécurité, je veux ici redire ma confiance dans l'avenir de la Seine-Saint-Denis.

Grand département, limitrophe de la capitale, première porte d'entrée de l'Europe avec Roissy Charles de Gaulle, la Seine-Saint-Denis évoque, jusque dans son nom, la mémoire de notre pays. La basilique de Saint Denis n'est-elle pas le tombeau des rois qui ont forgé l'unité de la France ? La Seine-Saint-Denis mérite infiniment mieux que l'image qui en est donnée.

Je connais les difficultés auxquelles ce département est confronté. Un taux de chômage supérieur à la moyenne £ 100 000 personnes relevant des minima sociaux £ un niveau moyen de qualification inférieur à la moyenne régionale.

J'ai la conviction que le devenir de la Seine-Saint-Denis constitue un enjeu absolument capital pour la France de demain.

40% des jeunes de Seine-Saint-Denis ont au moins un parent d'origine immigrée. Cette diversité est source de jeunesse et de dynamisme. Elle est sans équivalent sur le territoire national. Il faut voir cette diversité comme une chance et comme un atout.

Cependant, nous le savons tous : l'immigration ne peut réussir que si les nouveaux arrivants disposent des ressources d'un travail légal et d'un logement adapté à leur famille. Sinon, on aggrave l'exclusion, on aggrave les ghettos, on aggrave la misère.

Aujourd'hui, il me semble évident que la Seine-Saint-Denis, à l'image de la France, n'a pas les moyens d'accueillir tous ceux qui, partout dans le monde, rêvent d'un Eldorado.

J'attends de Christian Lambert une fermeté absolue dans la lutte contre l'immigration clandestine. Tout migrant en situation irrégulière a vocation à être reconduit dans son pays. Il n'existe pas de solution alternative. Toute autre politique, notamment celle d'une régularisation globale, conduirait au désastre, à un choc dévastateur pour le pacte républicain.

Rien ne sera possible pour l'avenir de ce département sans une coopération confiante entre l'Etat et les collectivités territoriales. Quand c'est l'avenir même d'une population qui est menacé, les clivages idéologiques doivent s'effacer, l'union entre l'ensemble des autorités publiques doit prévaloir. La solidarité nationale doit s'imposer comme unique repère.

C'est pourquoi, je vous le dis, j'ai du mal à comprendre la décision du Conseil général de Seine-Saint-Denis de voter son budget en déséquilibre alors que cela est interdit par la loi. Nous les responsables publics avons un devoir d'exemplarité dans le respect de la loi. Comment restaurer la confiance dans le politique, si nous, qui avons pour mission de voter les lois, nous targuons ensuite de ne pas les appliquer ?

Chacun assumera ses responsabilités dans ce dossier. J'ai toute confiance en Christian Lambert pour tirer les conséquences d'une situation préjudiciable à tout un département et à ses habitants

pour éviter les conséquences d'une situation préjudiciable à tous en département et à ses habitants qui n'avaient évidemment pas besoin d'un tel signal de désordre. Il le fera dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de partenariat.

Nous déployons des efforts considérables en faveur de la Seine-Saint-Denis. Les dépenses totales de l'Etat, hors rémunération des fonctionnaires, pour la Seine-Saint-Denis sont en augmentation constante : 4,57 milliards d'euros en 2006, 4,9 milliards en 2007, 5,16 milliards en 2008 et 5,57 milliards en 2009.

Dans le domaine de l'Education, 43 000 élèves bénéficient de l'accompagnement éducatif. Trois lycées sont labellisés en « sites d'excellence » : Noisy-le-Sec, Aubervilliers, Stains et 654 jeunes sont accueillis dans le réseau des écoles de la deuxième chance.

Plus de 4 000 logements sociaux ont été financés en 2009 c'est une augmentation de 600 par rapport à 2008.

L'ANRU a consacré 1,4 milliard d'euros à la rénovation urbaine. Dans votre département, 11 264 emplois ont été aidés par l'Etat et 355 entreprises ont bénéficié de son soutien.

L'Etat investit des moyens colossaux dans la modernisation et la rénovation des infrastructures de transports. Je pense au projet de Tangentielle Nord, qui reliera Sartrouville à Noisy-le-Sec. Je pense à la prolongation de la ligne de tramway T4, jusqu'à Clichy-Montfermeil. Ces projets vont désenclaver votre département

Alors je souhaite que l'avenir de la Seine-Saint-Denis s'impose comme une priorité nationale. Nous allons faire de la Seine-Saint-Denis un pôle de croissance, de modernité, de paix, de développement harmonieux.

La Seine-Saint-Denis se transforme, plus qu'aucun autre département français même si nos compatriotes l'ignorent.

A Bagnolet, un parc paysager exceptionnel, sur la couverture de l'autoroute A 3, vient d'être ouvert au public.

A Bobigny, deux nouveaux projets immobiliers en centre-ville sont aujourd'hui accessibles à la propriété.

A Aubervilliers, d'ici 2012, le campus Condorcet accueillera trois universités, six grandes écoles et 16 000 étudiants.

A Montreuil, le projet « Coeur de Ville » prévoit la création de 140 logements, d'un cinéma, et d'une crèche.

A Bondy vient d'ouvrir une antenne de l'Ecole supérieure de journalisme.

A Noisy-le-Grand, une nouvelle station d'épuration pilote couvrira les besoins de 350 000 habitants de ce département et de Seine-et-Marne.

A Pantin, le quartier des Grands Moulins accueille depuis novembre dernier 3000 salariés de BNP Paribas, la première banque d'Europe.

A Romainville, la Caisse des dépôts vient d'entrer dans le capital du pôle Biocitech, préparant l'accueil de nouvelles entreprises et de logements.

J'ai annoncé dans le cadre du Grand Paris, deux objectifs, notamment pour la Plaine Seine Saint-Denis au Nord dédiée à la création autour des métiers de l'image, aux formations techniques de haut niveau. C'est un projet fantastique pour la Seine-Saint-Denis. Nous allons le mettre en oeuvre et permettre une ouverture sur les métiers de demain.

Par ailleurs, Le Bourget, premier aéroport d'affaires européen sera spécialisé dans l'aviation, le tourisme d'affaires et la formation professionnelle dans ces métiers.

Autour de Roissy et Villepinte, va émerger un pôle dédié aux échanges internationaux et au développement industriel de la logistique.

La Seine-Saint-Denis bouge, elle déborde de projets. La Seine-Saint-Denis est en quelque sorte la jeunesse de la France. On va investir massivement, mais tout ceci ne pourra pas voir le jour si les trafiquants, les voyous, la drogue, les casseurs tiennent le haut du pavé. Voilà la réalité telle qu'elle est. Il ne faut pas opposer ceux qui sont pour le développement économique, le développement social et ceux qui sont pour le rétablissement de l'ordre républicain, c'est la même chose. Sans l'ordre républicain, il n'y aura pas de développement économique et social. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je tenais à vous dire. Je vous remercie de votre présence.

J'aurais l'occasion de revenir plusieurs fois dans les semaines qui viennent dans le département de la Seine-Saint-Denis. Puisque la situation est ici difficile, il est normal que le chef de l'Etat s'engage à obtenir des résultats. Ces résultats nous allons les obtenir. Je vous remercie.